



Paris le 22 février 2021
N° 2

Le secrétaire général

Madame Laurence Haguenauer

Directrice des Français de l'étranger et de l'administration consulaire
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
27 rue de la Convention- CS 91533
75732 PARIS cedex 15

Objet : élection consulaire : envoi dématérialisé des dossiers de candidatures.

Madame la Directrice,

Le mémento du candidat précise que la déclaration de candidatures peut être déposée auprès d'une ambassade ou d'un poste consulaire de la circonscription électorale ou par voie dématérialisée.

Pour cette nouvelle possibilité, saluée en cette période de crise sanitaire, le dossier de candidature doit être transmis par courriel au poste chef-lieu. Chaque document est scanné pour intégrer le dossier complet.

Le dossier complet comporte un nombre conséquent de documents, or les courriels des postes n'acceptent pas de dossiers trop lourds.

Afin de bien informer les candidats et leur permettre d'effectuer le dépôt dans les meilleures conditions, vous serait-il possible de préciser sous quelle forme, avec l'utilisation de plateformes gratuites - particulières ou laissées à la liberté de chacun ? (WeTransfer, Box ...) cet envoi volumineux pourra être réalisé de manière à ce que le dossier complet parvienne sans problème d'ouverture ni de lecture au courriel du poste ?

Je vous saurai gré de bien vouloir faire publicité auprès des postes, des modalités de la procédure requise afin que les candidats puissent déposer sans difficulté leurs dossiers.

Je vous prie, Madame la Directrice, de recevoir l'assurance de ma considération la meilleure

Gérard Martin

Cq. Directeur adjoint : Sylvain Riquier

Français du monde-adfe



www.francais-du-monde.org